

Nos priorités

- Dispenser des soins adaptés, de qualité, en toute sécurité à nos patients.
- Impliquer tous les professionnels dans une démarche qualité en l'intégrant dans nos pratiques au quotidien.
- Prévenir les infections associées aux soins.
- Développer l'évaluation de nos pratiques par le suivi d'indicateurs permanents.

Certification V2020

- Elle est obligatoire pour tous les établissements de santé français, publics et privés.
- C'est une évaluation externe de l'établissement, menée par des experts visiteurs délégués par la Haute Autorité de Santé (HAS).
- Elle évalue le niveau de qualité atteint sur l'ensemble de l'organisation et des pratiques professionnelles.



La Clinique Brugnon Agache a été certifiée - janvier 2023

La certification de l'établissement à ce niveau vient valider les efforts déjà entrepris et nous encourage à poursuivre et développer notre politique d'amélioration continue de la prise en soins des patients à la Clinique Médicale Brugnon Agache.

Indicateurs Qualité

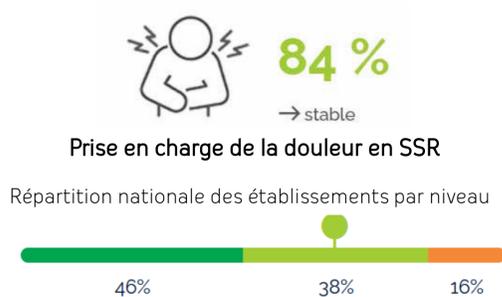
Sous l'égide de l'HAS, les établissements de santé Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR) ont l'obligation de mesurer un certain nombre d'indicateurs.

Ce recueil est ciblé sur des domaines essentiels et représentatifs de la qualité au sein des établissements.

Prise en charge clinique

La prise en charge clinique désigne la totalité des soins apportés à un patient.

Sa qualité est évaluée par des indicateurs mesurant par exemple une pratique professionnelle ou la survenue de complications.



Coordination des prises en charge

La coordination des prises en charge désigne la coordination entre les différents acteurs tout au long de la prise en charge du patient. Sa qualité est essentielle pour assurer la continuité, la sécurité et l'efficacité des soins.

Évaluation de la satisfaction des usagers

Un questionnaire de satisfaction est remis à chaque patient lors de son séjour à la Clinique Médicale Brugnon Agache.

En 2022, 235 questionnaires ont été rendus

Les résultats de cette évaluation nous permettent de visualiser le degré de satisfaction de nos usagers par domaine de prise en charge et, le cas échéant, de déclencher des actions d'amélioration. Tous ces questionnaires sont analysés par la direction et la CDU (Commission des Usagers). La CDU est une instance composée de professionnels et de représentants des usagers qui se réunit quatre fois par an. Elle examine les remarques des usagers, les plaintes et réclamations, et valide les actions proposées par l'établissement.



Votre expérience est utile à tous !

L'établissement participe au recueil de la satisfaction des patients au travers du dispositif national e-Satis.

Lutte contre les infections associées aux soins

L'implication des établissements de santé dans la lutte contre les infections associées aux soins est évaluée à travers des indicateurs spécifiques.

